Image not found or type unknown

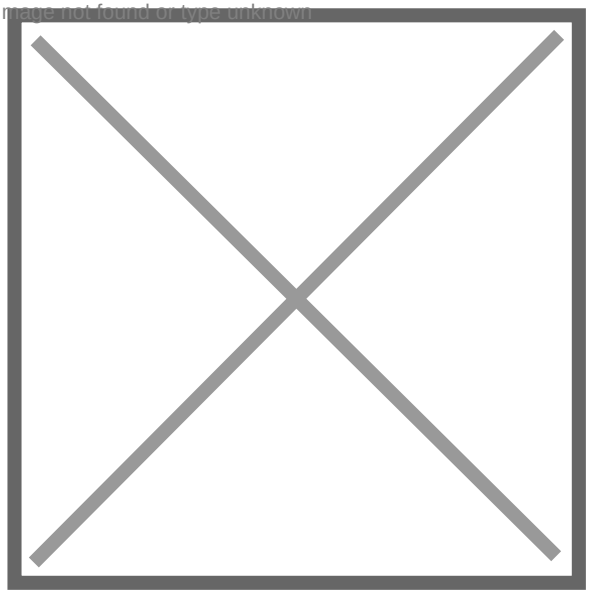

Denonciation calmonieuse non respect des delais pour la prise de

Par **tisnab**, le **25/11/2012** à **07:12**

bonjour a tous j ai eu une dispute avec un collegue de travail sur le parking qui n appartient pas a ma societe et j ai recu une sanction de la part de mon employeur!
est il possible d etre sanctionné puisque ce n est ni sur mon lieu de travail ni pendant mes heures de travail?merci pour vos reponses[smile3]d autre part entre la lettre d entretient en vue d une prise de sanction et la lettre qui confirme la sanction prise a mon egard il s est ecoulait 1 mois et 7 jours quelle est la durée l egale pour que la sanction soit caduque ?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés